

11^{ème} TPS

Tour du Pays Saint-Pourcinois

Sam. 16 Mars 2024

St POURCAIN SUR SIOULE (03)

Course en ligne - Elite, Open 1 et 2

Souvenir Lionel BOUVET



13H50 Départ Fictif - Place St Nicolas

16h00 1^{er} passage sur la ligne

16h30 2^{ème} passage sur la ligne

17h00 Arrivée

17h15 Cérémonie protocolaire - Pesée du vainqueur





11^{ème} Tour du Pays Saint Pourcinois T.P.S

SOMMAIRE

- Descriptif du Tour du Pays Saint Pourcinois_____	4
- Palmarès de l'épreuve_____	5
- Equipe organisatrice_____	6
- Déroulement de la journée_____	7
- Les récompenses (1)_____	8
- Les récompenses (2)_____	9
- Les maillots distinctifs_____	10
- Plan du site_____	11
- Road Book_____	12
- Drapeaux jaunes_____	14
- Cartographie du circuit_____	15
- Règlement de course_____	16
- Notice de la course_____	18
- Téléphones utiles_____	19
- Remerciements (1)_____	20
- Remerciements (2)_____	21



11^{ème} Tour du Pays Saint Pourcinois T.P.S

DESCRIPTIF DU TOUR DU PAYS ST POURCINOIS

Le Tour du Pays Saint pourcinois existe depuis 2012. C'est une épreuve inscrite au calendrier de la fédération Française de Cyclisme et ouverte aux coureurs des catégories Elites, Open 1 et 2.

Le palmarès des éditions précédentes (voir page ci-contre) reflète le niveau de cette épreuve. Certains coureurs montés sur le podium à Saint-Pourçain sont aujourd'hui professionnels.

Cette année, le circuit de 132.5km compte une grande boucle de 85.1km puis 2 boucles de 23.7km.

Les coureurs s'élanceront (dans le sens inverse de l'arrivée) de la place Saint Nicolas pour un départ fictif de 2.5km, traverseront le centre ville de Saint-Pourçain, passeront ensuite sur la ligne d'arrivée pour aller rejoindre le départ réel (départ arrêté) km0, 32 rte de Chantelle.

4 Grands Prix de la Montagne et 4 sprints seront à disputer tout au long du parcours.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires dans les pages suivantes.

Bonne journée à tous.



11^{ème} Tour du Pays Saint Pourcinois T.P.S

PALMARES DU TPS

- 2012 : 1^{er} Pierre Latour (Chambéry Cyclisme Formation)
2^{ème} Stéphane Duguenet (Guidon Châtellois)
3^{ème} Pierre Moncorge (VC Vaulx en Velin)
- 2013 : 1^{er} Cédric Goua (SCO Dijon)
2^{ème} Sébastien Fournet Fayard (Team Pro Immo N. Roux)
3^{ème} Julien Bernard (Pôle espoir Bourgogne)
- 2014 : 1^{er} Martin Laas (Team Pro Immo N. Roux)
2^{ème} Sébastien Jullien (Bourg en Bresse Ain Cyclisme)
3^{ème} Bastien César (USP Issoirienne)
- 2015 : 1^{er} Pierre Bonnet (Team Pro Immo N. Roux)
2^{ème} Benjamin Leroucouet (SCO Dijon)
3^{ème} Joey Wastiaux (Guidon Châtellois)
- 2016 : 1^{er} Geoffrey Bouchard (CR4C Roanne)
2^{ème} Sylvain Georges (Team Pro Immo N. Roux)
3^{ème} Loïc Forestier (VS Nivernais Morvan)
- 2017 : 1^{er} Maxime Urruty (Creuse oxygène Guéret)
2^{ème} Christobal Olavarria (Bourg en Bresse Ain Cyclisme)
3^{ème} Thomas Girard (Creuse oxygène Guéret)
- 2018 : 1^{er} Mickaël Guichard (Team Pro Immo N. Roux)
2^{ème} Aurélien Lionnet (CR4C Roanne)
3^{ème} Pierre Bonnet (Team Pro Immo N. Roux)
- 2019 : 1^{er} Romain Guillot (Bourg en Bresse Ain Cyclisme)
2^{ème} Sandy Dujardin (EC Saint-Etienne Loire)
3^{ème} Mathieu Legrand (Team Peltrax-CSD)
- 2020-2021 : Annulée (pandémie covid)
- 2022 : 1^{er} Sten Van Gucht (Bourg en Bresse Ain Cyclisme)
2^{ème} Kristers Ansons (EC St Etienne Loire)
3^{ème} Aurélien Gilbert (Bourg en Bresse Ain Cyclisme)
- 2023 : 1^{er} Sten Van Gucht (Bourg en Bresse Ain Cyclisme)
2^{ème} Lucas Beneteau (SC Olympique de Dijon)
3^{ème} Axel Salvadori (VC Villefranche Beaujolais)



11^{ème} Tour du Pays Saint Pourcinois T.P.S

COMITE D'ORGANISATION DE L'EPREUVE

COMITE DIRECTEUR

Frédéric GONNARD	Président de l'UCVSP ; coordinateur de sécurité
Marc AUROY	Directeur de l'organisation
Anne-Sophie JONIER	Secrétaire de l'organisation

MEMBRES ACTIFS

Frédéric BONVIN	Responsable technique du site départ/arrivée	
Mathéo BEUNIER	Responsable du parking coureurs	
Béatrice ROGUE	Anthony LEPROVOST	Denis MICLET
Thierry DUMAS	Pierre BONVIN	Daniel CHARNET
Karl THOMARON	Jean-Michel GIBBE	

ARBITRES OFFICIELS FFC

- Président du jury :	H. VIALLE
- Commissaire :	F. CHAMPION
- Commissaire :	J. BOUCARD
- Commissaire :	A. DOSSI
- Commissaire :	T. DUMAS
- Juge à l'arrivée :	A. MEGLINKY

SANTE / ASSISTANCE

-Médecin :	Docteur Adeline REGNIER
-Ambulancier :	SAS SANIVAN
-Secouristes :	L'ordre de Malte
-Moto Sécurité :	Moto Allier Sécurité

COMMUNICATION

- Speaker de la course :	Thierry JACQUET
- Radio infos :	Béatrice ROGUE
- Photo finish :	Tour Nivernais Morvan
- Communications :	Nicolas AUGRAS
- Ardoisier :	Jean-Michel GIBBE



11^{ème} Tour du Pays Saint Pourcinois T.P.S

DEROULEMENT DE LA JOURNEE

Accueil : 9h30 au podium, place Saint-Nicolas

Réunions des arbitres : 10h30 à « La Sangria », 14 rue Fbg National

Remise des dossards : 11h30 au podium, place Saint-Nicolas

Réunion des Directeurs Sportifs : 12h30 à « La Sangria »,
14, rue Fbg National

Appel des coureurs : 13h00 au podium

Départ fictif : 13h50 au podium

Départ réel arrêté : 14h00 au 32 route de Chantelle, km 0

Arrivée : autour de 17h00 au podium

Contrôle médical : Gymnase Joseph Vincent, 7 place du champ de
foire à Saint-Pourçain-sur-Sioule

Protocole : 17h15 au podium protocolaire
Remise des récompenses
La pesée du vainqueur avec son vélo (poids en vin)

Vin d'Honneur : à partir de 18h00



11^{ème} Tour du Pays Saint Pourcinois T.P.S

LES RECOMPENSES (1)

Les maillots distinctifs :

Le maillot jaune remis au vainqueur de l'épreuve

offert par la Communauté de Communes Saint-Pourçain-Sioule-Limagne

Le maillot vert remis au vainqueur des sprints

offert par la commune de Saint-Pourçain-sur-Sioule

Le maillot à pois remis au vainqueur des meilleurs grimpeurs

offert par les établissements Boudard

Le maillot blanc remis au vainqueur des U19

offert par Allier TP

Corbeilles de produits régionaux (offertes par le comité d'organisation)

1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} du scratch

1^{er} GPM

1^{er} Sprint

1^{er} U19

Les bouquets de fleurs sont offerts par l'association Fêtes et Animations de Saint Pourçain-sur-Sioule.

Les coupes sont offertes par Groupama (*agence de Saint-Pourçain*), la mairie de Saint Pourçain et la communauté de communes Saint-Pourçain-Sioule-Limagne.

La pesée du vainqueur est offerte par le comité d'organisation.

Le trophée du vainqueur est offert par S'Pourcycles Saint-Pourçain-sur-Sioule



11^{ème} Tour du Pays Saint Pourcinois T.P.S

LES RECOMPENSES (2)

La grille prix (remise sur la ligne d'arrivée) :

- Classement général individuel : toutes catégories confondues

1372/20

(272-206-165-137-110-96-75-62-41-27-24-21-21-21-17-17-16-16-14-14)

Primes CENTURY 21 Lefèvre Immobilier :

- Classement Grand Prix de la Montagne :

150/3

(70-50-30)

- Classement des sprints :

150/3

(70-50-30)



11^{ème} Tour du Pays Saint Pourcinois T.P.S

MAILLOTS DISTINCTIFS



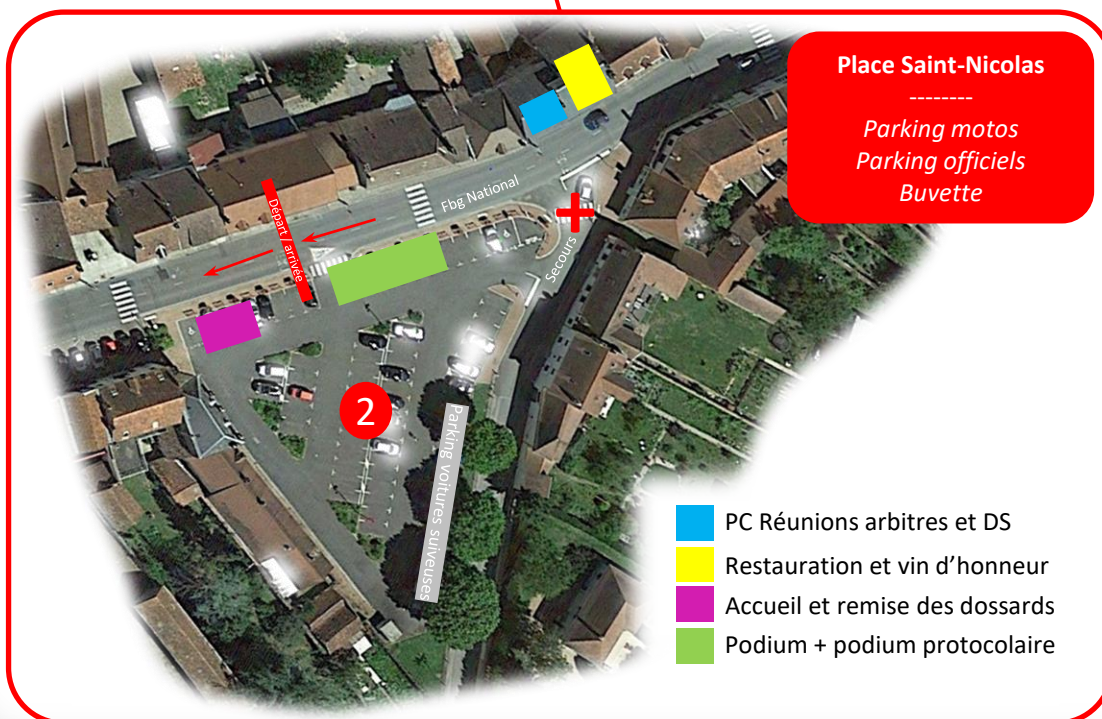
11^{ème} Tour du Pays Saint Pourcinois T.P.S

Pour le départ de la course, Rendez-vous
Rue Faubourg National
03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule



Parking de la Chaume

*Parking EQUIPES, COUREURS
et dérivation des véhicules à
l'arrivée*



Place Saint-Nicolas

*Parking motos
Parking officiels
Buvette*

- PC Réunions arbitres et DS
- Restauration et vin d'honneur
- Accueil et remise des dossards
- Podium + podium protocolaire

POSTE	11ème Tour de Pays Saint Pourcinois - Samedi 16 mars 2024			
	Km parcouru	Horaire moy. 42kmh	horaire moy. 43kmh	Km à parcourir
DEPART FICTIF Rassemblement Place St Nicolas 03500 ST POURCAIN/SIOULE - Dans le sens inverse de l'arrivée	0.0	13h50	13h50	
rue des fossés, bd Ledru Rollin D2009, quai de la ronde, rue de la ronde, place St Nicolas, passage sur la ligne d'arrivée, rd point place de la liberté direction Chantelle D987 3ème sortie, 32 rte de Chantelle St pourcain/S	2.5			
Départ réel arrêté - 32, Route de Chantelle Saint Pourcain sur Sioule	0.0	14:00	14:00	132.5
D987 tout droit Direction CHANTELLE				
CHANTELLE	11.1	14:15	14:15	121.4
Tout droit Traversée de Chantelle				
DJ OBSTACLE RETRECISSEMENT DE CHAUSSEE	11.5	14:16	14:16	121.0
DJ OBSTACLE RETRECISSEMENT DE CHAUSSEE	11.7	14:16	14:16	120.8
D987/D22 à gauche direction GANNAT, JENZAT, CHARROUX	12.7	14:18	14:17	119.8
DJ Pavés au centre de la route	12.9	14:18	14:18	119.6
D22/D42 à droite direction GANNAT, JENZAT, CHARROUX	13.6	14:19	14:18	118.9
D42/D223 à gauche direction USSEL D'ALLIER	15.9	14:22	14:22	116.6
USSEL D'ALLIER	18.5	14:26	14:25	114.0
Rester sur la D223 légèrement à gauche	18.8	14:26	14:26	113.7
D223 à droite direction ETROUSSAT MONTEE DE LA VIERGE	18.9	14:27	14:26	113.6
GPM EN FACE DE LA VIERGE 1ER GPM	19.8	14:28	14:27	112.7
ETROUSSAT	21.5	14:30	14:30	111.0
DJ RALENTISSEURS	21.6	14:30	14:30	110.9
D223/D35 à gauche direction BARBERIER	21.7	14:31	14:30	110.8
D35/D36 à droite direction BARBERIER	21.9	14:31	14:30	110.6
BARBERIER	23.6	14:33	14:32	108.9
D36/D183 à droite direction SAINT GERMAIN DE SALLES	23.9	14:34	14:33	108.6
SAINTE GERMAIN DE SALLES	28.6	14:40	14:39	103.9
D183/D66 à gauche direction JENZAT	28.7	14:41	14:40	103.8
DJ AU ROND POINT TOUT DROIT DIRECTION JENZAT	29.0	14:41	14:40	103.5
SPRINT EN FACE DE LA VIERGE 1er SPRINT	29.7	14:42	14:41	102.8
SALLES	29.8	14:42	14:41	102.7
DJ TERRE PLEIN D66 TOUT DROIT DIRECTION JENZAT	29.9	14:42	14:41	102.6
DEBUT DE LA ZONE DE RAVITAILLEMENT	30.0	14:42	14:41	102.5
D66/D42 à droite direction CHARROUX CHANTELLE	31.4	14:44	14:43	101.1
D42/D35 à gauche direction CHARROUX	33.8	14:48	14:47	98.7
Rester sur D35 tout droit direction SAINT BONNET DE ROCHEFORT	35.5	14:50	14:49	97.0
D35/D68 à droite direction BELLENAVES	39.0	14:55	14:54	93.5
D68/D183 à droite direction CHARROUX	41.7	14:59	14:58	90.8
D183 tout droit direction CHARROUX	41.8	14:59	14:58	90.7
GPM MONTEE DE CHARROUX 2ème GPM	43.8	15:02	15:01	88.7
D183 à droite	44.6	15:03	15:02	87.9
D183 à gauche toutes directions	44.7	15:03	15:02	87.8
Rue de la Corderie				
DJ RETRECISSEMENT DE LA CHAUSSEE				
Rue Mornat				
A gauche Grande Rue rester sur la D183				
DJ D183 DESCENTE DU LAVOIR	45.6	15:05	15:03	86.9
D183/D42 à droite direction USSEL D'ALLIER	47.5	15:07	15:06	85.0
Quitter la D42 à gauche direction USSEL D'ALLIER	48.1	15:08	15:07	84.4
Rester sur la petite route "route de la flotte" puis rue de la Baillie				
A droite Rue des fleurs	49.7	15:11	15:09	82.8
A droite D115 direction Pavé de la marche	49.8	15:11	15:09	82.7
D115/D35 à gauche direction ETROUSSAT	51.8	15:14	15:12	80.7
CUEILHAT (commune Etroussat)	54.5	15:17	15:16	78.0
D35 à gauche direction ETROUSSAT	54.7	15:18	15:16	77.8
SPRINT EN FACE DU PANNEAU ETROUSSAT 2ème SPRINT	55.5	15:19	15:17	77.0
D35/D223 à gauche direction USSEL D'ALLIER	56.5	15:20	15:18	76.0
GPM EN FACE DE LA VIERGE 3ème GPM	58.4	15:23	15:21	74.1
USSEL D'ALLIER	59.2	15:24	15:22	73.3
DJ ATTENTION VIRAGE EN "S" TRES TECHNIQUE				
DJ D223/D115 à droite direction FOURILLES	59.3	15:24	15:22	73.2
FOURILLES	63.1	15:30	15:28	69.4
D115/D36 à droite direction ETROUSSAT	63.2	15:30	15:28	69.3
D36/D35 à gauche direction SAINT POURCAIN SUR SIOULE	66.1	15:34	15:32	66.4
D35/D219 à gauche direction CHAREIL CINTRAT	69.4	15:39	15:36	63.1
ENTREE SUR LE CIRCUIT FINAL				
CHAREIL CINTRAT	72.2	15:43	15:40	60.3
D219/D987 TOUT DROIT direction MONTORD D115	73.0	15:44	15:41	59.5
MONTORD	75.0	15:47	15:44	57.5
D115/D141 à gauche direction CESSET	75.4	15:47	15:45	57.1
CESSET	76.3	15:49	16:16	56.2
D141 rue des rocs à droite	76.7	15:49	15:47	55.8
GPM COTE DES ROCS 1ER PASSAGE 4ème GPM	77.3	15:50	15:47	55.2



ROAD BOOK TPS 2024



	BREUILLY	77.6	15:50	15:48	54.9
	D141/D280 à droite direction LOUCHY MONTFAND BRANSAT	77.8	15:51	15:48	54.7
	D280/VC1 à droite	78.5	15:52	15:49	54.0
DJ	DESCENTE DES BROSSES 1ER PASSAGE				
	VC 1/ rue de la Brosse direction LOUCHY-MONTFAND	79.7	15:53	15:51	52.8
	D115 rue des écoliers	80.0	15:54	15:51	52.5
DJ	rue des écoliers/de la bascule à droite à l'entrée du château	80.7	15:55	15:52	51.8
	rue de la bascule D 130				
	rue des échaliers direction SAINT POURCAIN SUR SIOULE D130	80.8	15:55	15:52	51.7
DJ	VIRAGE A DROITE SERRE				
	SAINT POURCAIN SUR SIOULE	83.2	15:58	15:56	49.3
	rue de Souitte à gauche	83.3	15:59	15:56	49.2
	rue du Champs Feuillet à gauche	83.7	15:59	15:56	48.8
	rue des fossés à droite	84.7	16:01	15:58	47.8
	rue Faubourg National à droite	84.9	16:01	15:58	47.6
SPRINT	PLACE SAINT NICOLAS 1ER PASSAGE SUR LA LIGNE 3ème SPRINT	85.1	16:01	15:58	47.4
DJ	ROND POINT DE LA LIBERTE 3ème SORTIE D987 direction CHANTELLE	85.4	16:02	15:59	47.1
	D987 Route de CHANTELLE				
	D987/D35 à gauche direction ETROUSSAT	86.8	16:04	16:01	45.7
	rester sur la D35 à droite direction ETROUSSAT	90.5	16:09	16:06	42.0
	D35/D219 à droite direction CHAREIL-CINTRAT	93.1	16:13	16:09	39.4
	CHAREIL CINTRAT	95.9	16:17	16:13	36.6
	D219/D987 TOUT DROIT direction MONTORD D115	96.7	16:18	16:14	35.8
	MONTORD	98.8	16:21	16:17	33.7
	D115/D141 à gauche direction CESSET	99.2	16:21	16:18	33.3
	CESSET	100.1	16:23	16:19	32.4
	D141 rue des rocs à droite	100.4	16:23	16:20	32.1
	COTE DES ROCS 2ème PASSAGE	100.9	16:24	16:20	31.6
	BREUILLY	101.3	16:24	16:21	31.2
	D141/D280 à droite direction LOUCHY MONTFAND BRANSAT	101.6	16:25	16:21	30.9
	D280/VC1 à droite	102.2	16:26	16:22	30.3
DJ	DESCENTE DES BROSSES 2ème PASSAGE				
	VC 1/ rue de la Brosse direction LOUCHY-MONTFAND	103.4	16:27	16:24	29.1
	D115 rue des écoliers	103.7	16:28	16:24	28.8
DJ	rue des écoliers/de la bascule à droite à l'entrée du château	104.4	16:29	16:25	28.1
	rue de la bascule D 130				
	rue des échaliers direction SAINT POURCAIN SUR SIOULE D130	104.6	16:29	16:25	27.9
DJ	VIRAGE A DROITE SERRE				
	SAINT POURCAIN SUR SIOULE	106.9	16:32	16:29	25.6
	rue de Souitte à gauche	107.0	16:32	16:29	25.5
	rue du Champs Feuillet à gauche	107.4	16:33	16:29	25.1
	rue des fossés à droite	108.5	16:35	16:31	24.0
	rue Faubourg National à droite	108.7	16:35	16:31	23.8
SPRINT	PLACE SAINT NICOLAS 2ème PASSAGE 4ème SPRINT	108.8	16:35	16:31	23.7
DJ	ROND POINT DE LA LIBERTE 3ème SORTIE D987 direction CHANTELLE	109.1	16:35	16:32	23.4
	D987 Route de CHANTELLE				
	D987/D35 à gauche direction ETROUSSAT	110.5	16:37	16:34	22.0
	FIN DE ZONE DE RAVITAILLEMENT	112.5	16:40	16:36	20.0
	rester sur la D35 à droite direction ETROUSSAT	114.2	16:43	16:39	18.3
	D35/D219 à droite direction CHAREIL-CINTRAT	116.8	16:46	16:42	15.7
	CHAREIL CINTRAT	119.6	16:50	16:46	12.9
	D219/D987 TOUT DROIT direction MONTORD D115	120.4	16:52	16:48	12.1
	MONTORD	122.4	16:54	16:50	10.1
	D115/D141 à gauche direction CESSET	122.8	16:55	16:51	9.7
	CESSET	123.7	16:56	16:52	8.8
	D141 rue des rocs à droite	124.1	16:57	16:53	8.4
	Cote des rocs 3ème passage	124.5	16:57	16:53	8.0
	BREUILLY	125.0	16:58	16:54	7.5
	D141/D280 à droite direction LOUCHY MONTFAND BRANSAT	125.2	16:58	16:54	7.3
	D280/VC1 à droite	125.9	16:59	16:55	6.6
DJ	DESCENTE DES BROSSES 3ème PASSAGE				
	VC 1/ rue de la Brosse direction LOUCHY-MONTFAND	127.1	17:01	16:57	5.4
	D115 rue des écoliers	127.4	17:02	16:57	5.1
DJ	rue des écoliers/de la bascule à droite à l'entrée du château	128.1	17:03	16:58	4.4
	rue de la bascule D 130				
	rue des échaliers direction SAINT POURCAIN SUR SIOULE D130	128.2	17:03	16:58	4.3
DJ	VIRAGE A DROITE SERRE				
	SAINT POURCAIN SUR SIOULE	130.6	17:06	17:02	1.9
	rue de Souitte à gauche	130.7	17:06	17:02	1.8
	rue du Champs Feuillet à gauche	131.1	17:07	17:02	1.4
	rue des fossés à droite	132.1	17:08	17:04	0.4
	rue Faubourg National à droite	132.3	17:09	17:04	0.2
ARRIVEE	PLACE SAINT NICOLAS ARRIVEE	132.5	17:09	17:04	0.0
	DEVIATION DES DIRECTEURS SPORTIFS PARKING PLACE DE LA CHAUME				



11^{ème} Tour du Pays Saint Pourcinois T.P.S

DRAPEAUX JAUNES

KM 11.5 : OBSTACLE RETRECISSEMENT DE CHAUSSEE

KM 11.7 : OBSTACLE RETRECISSEMENT DE CHAUSSEE

KM 12.9 : PAVES AU CENTRE DE LA ROUTE

KM 21.6 : RALENTISSEURS

KM 29 : AU ROND POINT DIRECTION JENZAT

KM 29.9 : TERRE PLEIN D66 TOUT DROIT DIRECTION JENZAT

KM 44.8 : RETRECISSEMENT DE LA CHAUSSEE

KM 45.6 : D183 DESCENTE DU LAVOIR

KM 59.2 : ATTENTION VIRAGE EN « S » TRES TECHNIQUE

KM 59.3 : D223/D115 A DROITE DIRECTION FOURILLES

ENTREE SUR LE CIRCUIT FINAL (3 PASSAGES)

KM 78.5 : DESCENTE DES BROSSES, 1^{er} PASSAGE

**KM 80.7 : RUE DES ECOLIERS/DE LA BASCULE A DROITE
A L'ENTREE DU CHATEAU**

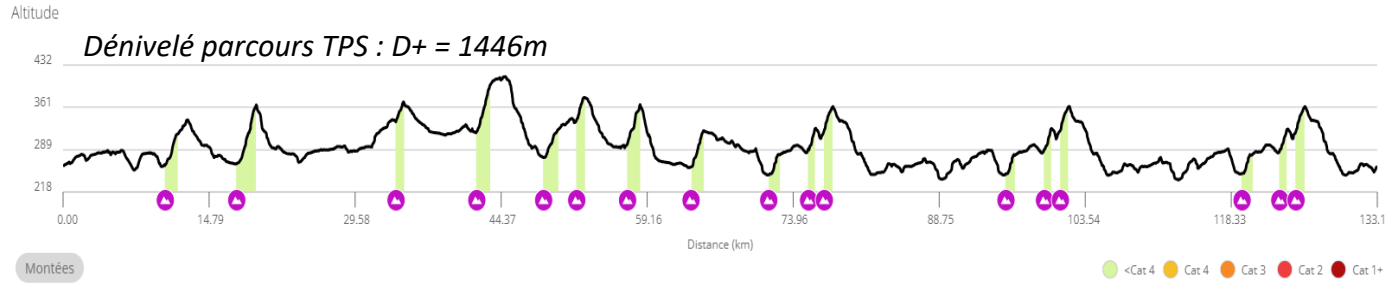
KM 80.9 : VIRAGE A DROITE SERRE

**KM 85.4 : ROND POINT DE LA LIBERTE, D987 DIRECTION
CHANTELLE**



11^{ème} Tour du Pays Saint Pourcinois T.P.S

Parcours TPS



Article 1 :

Epreuve organisée par le club de l'Union Cycliste Varennes Saint-Pourçain et soutenu par un comité organisateur

Article 2 :

Epreuve disputée sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme.

Article 3 :

Le barème des pénalités de la Fédération Française de Cyclisme sera le seul applicable.

Article 4 :

La réglementation antidopage de la loi française outre le règlement UCI sera appliquée.

Article 5 :

Epreuve régionale de classe 1.12.6 ouverte aux coureurs de catégories Elites, Open 1 et 2 et disputée en individuelle

Article 6 :

Les engagements se feront exclusivement par internet et sont limités à 200 participants selon la réglementation de la FFC.

Article 7 :

Le parcours sera balisé par des flèches directionnelles suspendues de couleur noire sur fond jaune.

Article 8 :

L'accueil s'effectuera à partir de 9h30, place Saint-Nicolas 03500 Saint-Pourçain sur Sioule.

Le retrait des dossards se fera en même endroit à côté du podium à partir de 11h30 par le coureur lui-même sur présentation de sa licence et sous la vérification du collègue arbitral.

Chaque coureur est responsable du matériel mis à sa disposition et devra impérativement le restituer à la fin de l'épreuve. Tout matériel non restitué ou détérioré sera facturé par le club organisateur.

La réunion des Directeurs Sportifs se tiendra le samedi 16 mars 2024 à 12h30, place Saint-Nicolas 03500 Saint-Pourçain sur Sioule.

Article 9 :

Les coureurs et directeurs sportifs auront dès leur arrivée un parking spécialement réservé à leurs véhicules. Respecter scrupuleusement les consignes des signaleurs afin de ne pas entraver le stationnement et la circulation de chacun.

Article 10 :

En cas de contrôle médical ; il aura lieu au gymnase Joseph Vincent, 7 place du champ de foire à St Pourçain sur Sioule. Un fléchage est prévu depuis l'accueil.

Article 11 :

Tous les véhicules autorisés à suivre cette épreuve devront se conformer strictement à toutes les décisions du directeur de course et du président du jury qui, à cet effet feront l'usage du drapeau rouge. Ils devront également respecter le numéro d'ordre qui leur sera attribué. Seules les voitures identifiées par le bandeau TPS seront acceptées dans la bulle.

- le dépannage sera effectué par les voitures suiveuses ainsi que par les deux voitures de dépannage neutre.

- le dépannage s'effectuera à l'arrière du peloton et à droite de la chaussée.

- aucun dépannage ne sera toléré à gauche de la chaussée. Les voitures techniques devront rouler à droite, feux de croisement allumés et en respectant le code de la route.

-aucune voiture suiveuse n'est autorisée à franchir la ligne d'arrivée finale, une déviation en direction d'un parking sera prévue, un respect des signaleurs en place afin d'assurer le bon accueil des voitures sera exigé.

Article 12 :

Les différents classements (grimpeur et sprint) seront matérialisés par des panneaux (500m, 1000m, Sprint ou GPM) et ligne jaune.

Article 13 :

Les coureurs attardés de plus de 5 minutes du peloton devront IMPERATIVEMENT rendre leur dossard dès l'injonction de l'arbitre de la voiture balai. Si un ou des coureurs refuse, l'arbitre de la voiture balai relèvera le ou les numéros du dossard. La voiture balai pourra alors le ou les dépasser et le ou les coureurs concernés ne feront plus partis de la bulle. Leur retour se fera par leur propre moyen sous leur responsabilité et devront respecter le code la route.

Article 14 :

Même au cours de l'épreuve, le directeur de course en accord avec le collège arbitral peut modifier le parcours si des circonstances exceptionnelles, intempéries et indépendants de sa volonté les y contraignent. Selon les conditions climatiques, le directeur de course et le collège arbitral se réservent le droit de changer les zones de ravitaillements.

Article 15 :

Les réclamations concernant l'épreuve seront reçues uniquement par les arbitres titulaires.

Article 16 :

Il n'y a pas de cumul de maillot, seuls les prix sont cumulables.

Article 17 :

Les classements de l'épreuve

CLASSEMENT GENERAL (Maillot jaune)

CLASSEMENT DES SPRINTS (Maillot vert)

Attribution : 5, 3, 1 points, en cas d'égalité au classement général des sprints, le mieux placé au classement général l'emportera.

CLASSEMENT DES GPM (Maillot à pois)

Attribution : 5, 3, 1 points, en cas d'égalité au classement général des GPM, le mieux placé au classement général l'emportera.

CLASSEMENT DU 1^{er} U19 (Maillot blanc)

Il s'effectuera selon l'ordre du classement général.

Article 18 :

Grille de prix :

Classement général toutes catégories confondues : 1372/20

Les primes devront être retirées par les coureurs eux-mêmes à la permanence des dossards lors de la restitution du matériel prêté.

Aucune prime ne sera adressée après la clôture de la permanence à 18h00.

Aucun envoi possible.

Article 19 :

Le fait pour un coureur ou suiveur de participer à cette épreuve, implique qu'il a pris connaissance du présent règlement et qu'il l'accepte dans son intégralité.

Les voies de circulation :

Le balisage sera mis en place la veille de la course ou le matin et enlevé par une équipe derrière la voiture balai.

Un arrêté de circulation a été demandé à chaque commune et au conseil départemental de l'Allier.

L'arrêté préfectoral sera mis à disposition de chaque personne assurant la sécurité de l'épreuve.

La sécurité des coureurs et du public :

Nous disposons de :

- signaleurs tous titulaires du permis de conduire, majeurs, équipés de baudriers de sécurité et de panneau K10 présents 15 minutes avant le passage des coureurs.
- motards d'Allier Sécurité chargés d'encadrer la course et d'assurer la sécurité aux carrefours en complément des signaleurs.

Des réunions sont organisées avec Moto Allier Sécurité et les signaleurs pour rappeler les consignes et préciser les emplacements de chacun quelques jours avant la course. Les consignes sont rappelées avant le départ.

Une voiture ouvreuse et une voiture dite « Balai » encadrent la course et indiquent clairement le début et la fin de la course.

Tous les véhicules circulent avec les feux de croisement et sont identifiables à l'avant et à l'arrière par un macaron.

Tous les véhicules communiquent avec une radio, testée avant l'épreuve. Une liste avec numéro de téléphone portable des encadrants de la course est placée dans chaque véhicule et est donné au motard régulateur.

Nous disposons :

- d'un Médecin qui suit la course.
- d'une ambulance avec 2 chauffeurs qui suit la course.
- de 4 secouristes sur le site Départ/Arrivée.

Des barrières de sécurité solidaires seront placées de part et d'autre de la ligne de départ et d'arrivée pour assurer la sécurité des concurrents et du public.

Les règles du code de la route et des règlements sportifs sont rappelées aux directeurs sportifs et concurrents avant le départ de l'épreuve.

Le port du casque est obligatoire pour les concurrents.

L'environnement :

Des consignes sont données aux directeurs sportifs et aux encadrants de la course.

Pas de jets de papiers, sacs, cannettes, bouteilles dans la nature.

Des sacs poubelles sont disponibles au Podium.

Une personne désignée veillera au bon respect des consignes.



11^{ème} Tour du Pays Saint Pourcinois T.P.S

TELEPHONES UTILES SUR LE TPS

- *Directeur de course : 06 80 62 48 07 (AUROY Marc)
- *Voiture ouverture de course : 06 80 08 80 09 (GONNARD Frédéric)
- *Voiture pilote : 06 40 05 22 04 (BONVIN Pierre)
- *Président du Jury : 06 83 24 19 79 (VIALLE Hélène)
- *Médecin : 06.81.75.48.74 (Dr REGNIER Adeline)
- *Voiture balai : 06.75.56.38.85 (MELLOUX Mathieu)
06.64.23.08.58 (JARDILLER Frédéric)
- *Régulateur motos : 07.85.80.21.45 (CLUZEL Philippe)
- *Police municipale : 06 61 91 25 87
- *Ambulance Sanivan : 06.98.86.12.10 / 06.31.18.39.66

Merci aux personnes concernées par ces numéros de garder vos téléphones portables allumés et à portée de main.



11^{ème} Tour du Pays Saint Pourçinois T.P.S

REMERCIEMENTS (1)

Le club de l'Union Cycliste Varennes Saint-Pourçain et le comité d'organisation remercient pour leurs apports techniques et leur partenariat :

- La ville de Saint-Pourçain-sur-Sioule
- La communauté de communes Saint-Pourçain-Sioule-Limagne
 - L'association Fêtes et Animations
 - Le Sporting Club Général
- Le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes
 - Le Conseil Départemental de l'Allier
- La Police Municipale de Saint-Pourçain-sur-Sioule
- Les services techniques de la ville de Saint-Pourçain-sur-Sioule

Nous remercions aussi :

- Mc Donald Saint-Pourçain
- Groupama, agence de Saint-Pourçain
 - Intersig
 - Ets Boudard
- Peugeot Gazur Automobiles Varennes sur Allier
 - Garage Arnon Jossé Saint-Pourçain
- Century 21 Lefèvre Immobilier, agence de Saint-Pourçain sur Sioule
 - Restaurant « Le Commerce », Chez Fred à Saint-Pourçain
 - SAS Ambulances Sanivan
 - Allier TP Saint-Pourçain
 - Atelier des peintres Saint-Pourçain
- Crédit Agricole, agence de Saint-Pourçain



11^{ème} Tour du Pays Saint Pourcinois T.P.S

REMERCIEMENTS (2)

Nous remercions également toutes les communes qui desservent le circuit du 11^{ème} TPS :

Saint-Pourçain-sur-Sioule
Chantelle
Ussel d'Allier
Etroussat
Barberier
Saint Germain de Salles
Charroux
Fourilles
Chareil-Cintrat
Montord
Cesset
Louchy-Montfand

Nos remerciements s'adressent également à l'ensemble des dévoués bénévoles et signaleurs, sans qui la course n'aurait pas lieu.

Remerciements également à la Pharmacie des cours pour la mise à disposition de son compteur électrique.





Souvenir : Lionel BOUVET

**CAFÉ - RESTAURANT
DU COMMERCE**



CHEZ FRED

SARL GAZUR AUTOMOBILE
 Votre agent Peugeot à VARENNES-SUR-ALLIER
 4 rue Claude Labonde
 Tél : 04.70.45.84.34 / Fax : 04.70.45.84.64
VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS
ATELIER MÉCANIQUE - CARROSSERIE TOUTES MARQUES
 Horaires d'ouverture
 Lundi : 14h00 - 18h30
 Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 08h00 - 12h00 / 14h00 - 18h30
 Samedi : 08h00 - 12h00



**GANNAT ALPHA
AMBULANCE**
 VSL - TAXI
 04 70 90 01 04
 GANNAT

**SAINT-POURÇAIN
AMBULANCE**
 TAXI - AMBULANCE
 04 70 45 44 86
 06 78 09 39 19
 ST-POURÇAIN

la Magie du Vélo
 spécialiste du vélo

Vente neuf et occasion
 Réparation, Location
 Pièces détachées

04 63 07 08 95

Zone Industrielle
 Les Colratres
 03300 SAINT POURÇAIN
 S/SIOULE




Groupama

colruyt
 prix - qualité
 Votre supermarché à votre service !
 1 avenue Georges Pompidou
 03500 ST-POURÇAIN-SUR-SIOULE
 Tél. 04 70 34 04 79

Proximité
PRIX BAS

Ouvert
 dimanche matin

Collect&Go
 Mes courses en ligne

DATS 24

www.colruyt.fr



CENTRE FRANCE
 Banque Assurance Immobilier

Vente et réparation
 toutes marques



**Saint Pourcycles
MOTO**

04 70 45 34 88
 11 rue Paul-Bert - 03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule
 sarl.saint-pourcycles@akeonet.com Saint Pourcycles

L'atelier D. peintres

ESPACE
 revêtements
 MAROT

Professionnels
 & Particuliers

ZI de la Carmone
 (à côté de la station service)
 03500 ST POURÇAIN/S.
 04 70 47 53 72

Retrouvez nous aussi !
 6 Chemin de la perche - 03300 CUSSET
 04 70 55 67 38
 118 Rue de Lyon - 03200 YZEURE
 04 70 64 12 90

SOL
 MUR
 OUTILLAGE
 PEINTURE



DREAMCYCLES

STÉPHANE MÉNARD
 ENTRETIEN
 & RÉPARE
 TOUS TYPES DE VÉLOS
 RÉGLAGES / PURGE / MONTAGE / CONSEILS...
 06 95 43 42 68
 stephane.menard@dreamcycles.com
 dreamcycles.com

TOUT FAIRE

**RÉNOVER,
CONSTRUIRE,
AMÉNAGER.**

BOUDARD MATÉRIAUX
 GOUZON - AIGURANDE - GUERET
 ST POURÇAIN SUR SIOULE - ST SILVAIN BAS LE ROC

GARAGE ARNON JOSSE
 CARROSSERIE ARNON JOSSE

Tél. 04 70 45 32 04

11, Route de Moulins
 03500 SAINT POURÇAIN SUR SIOULE
 Fax 04 70 45 84 49



21

CENTURY 21.
 LEFEBVRE IMMOBILIER

11 Avenue Sirohard
 03500 SAINT POURÇAIN SUR SIOULE
 04 70 43 30 08
 ag2117@century21.fr

6 Place des Anciens d'AFN
 03800 GANNAT
 04 70 90 00 66
 ag2128@century21.fr

ACHAT - VENTE - LOCATION - GESTION



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
**SAINT-POURÇAIN
SIOULE LIMAGNE**
 comcom-ccspsl.fr



La Région
 Auvergne-Rhône-Alpes

